

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

TÉLÉPHONE : 141.55 - 157.43

Pour la Publicité, s'adresser à :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Grassin, NANTES (L.-Inf.)
TÉLÉPHONE : 145.33 - 124.10

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre
et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :

6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.



LA RÉCOLTE DE BLE. — Le « Journal Officiel » du 16 Février a publié les résultats approximatifs de la récolte de froment en 1937. Cette récolte s'élevait à 69.002.215 quintaux, soit 294.090 quintaux de moins qu'en 1936.

LA COORDINATION RAIL ET ROUTE. — Le Ministère de l'Agriculture a publié un projet de loi modifiant certains articles de la loi sur la police de la chasse du 3 Mai 1934.

POLICE DE LA CHASSE. — Le Ministère de l'Agriculture a publié un projet de loi modifiant certains articles de la loi sur la police de la chasse du 3 Mai 1934.

DANS LE MOREBIHAN. — La fièvre aphteuse commençait à disparaître, lorsque des marchands de porcs et des cultivateurs imprudents, qui avaient été visiter des fermes contaminées, ont à nouveau créé un certain nombre de foyers.

LES VENTES DE COUPES DE BOIS EN 1937 ont atteint, d'après une réponse du Ministère, les chiffres suivants : 139.213.412 fr. pour les forêts communales. Le total ressortit donc à 390.455.897 fr. en sensibilité augmentation sur le chiffre de l'année dernière.

PRIMEURS DU MAROC. — Une fête vient d'être donnée à Casablanca pour l'arrivée du « Cap-Sim », premier vapeur d'une série de cinq spécialement conçus pour le transport rapide des primeurs. Deux départs auront lieu par semaine, de Casablanca à Dunkerque.

UNE CONSÉQUENCE DES LOISIRS. — Le docteur Logre a observé que, depuis l'application des nouvelles lois sociales, le contingent des alcooliques s'était accru de façon disproportionnée. Le nombre des délirium tremens, par exemple, a presque doublé.

HORTICULTURE. — Le 12^e Congrès International se tiendra du 12 au 18 Août à Berlin. 41 Nations ont déjà donné leur adhésion. 420 spécialistes, parmi les horticulteurs les plus éminents du monde entier, traiteront les différentes questions. Le Congrès sera divisé en 20 Sections. Un service de traduction, en français, anglais, italien et allemand, permettra à chaque congressiste de suivre les travaux. On a prévu une série de réjouissances et excursions horticoles.

A BRESSUIRE. — Se tiendra, le Jeudi 7 Avril, la Foire-Concours d'annimaux gras de boucherie, qui revêtira, cette année, une importance considérable.

CONTRE LES GANGSTERS. — En vertu de la loi du 10 Mars 1937, les agriculteurs peuvent demander la réduction du prix de leurs semences, toutes les fois que ce prix dépasse plus d'un quart la valeur normale. Les acheteurs doivent engager leur action moins de 40 jours après la date de livraison de la semence.

Deux mois de prison pour avoir transporté deux sacs de farine

Les gendarmes de Cléteau-Gontier viennent d'arrêter un cultivateur de Saint-Sulpice, M. Charles Talvat, qui n'avait pu payer les 3.362 francs dont il était redevable envers les Contributions Indirectes pour avoir transporté sans acquit des sacs de farine. N'ayant pas de quoi faire face à l'amende et aux frais énormes qui en résultent, M. Talvat a préféré subir la courtoisie par corps et il passera deux mois à l'ombre du fait des lois réglementant le marché du blé.

A propos de l'Enseignement AGRICOLE

Depuis quelque temps, on se préoccupe à juste titre, d'une réforme de l'enseignement agricole dont nous avons dit déjà qu'il importait de le rendre plus vivant et plus attractif, non seulement auprès des exploitants, mais aussi et surtout auprès des jeunes.

Nos organisations se sont préoccupées depuis longtemps, de ce problème que la carence de l'école primaire rendait nécessaire dans l'intérêt de la paysannerie et de la nation. Nos cours par correspondance, si suivis soient-ils, ne peuvent encore prétendre à suffire à la tâche, et le problème de l'enseignement agricole reste posé.

Nous n'avons pas ici à examiner l'enseignement supérieur de l'agriculture, mais par contre, celui qui peut toucher le maximum d'éléments susceptibles de devenir des praticiens éclairés. On sait notamment qu'à l'heure actuelle, l'enseignement agricole : Ecoles régionales, Ecoles pratiques, Ecoles pratiques et d'artisanat spécialisées, Ecoles Ménagères, Ecoles Ambulantes d'Hiver, etc., sont sous la dépendance du Ministère de l'Agriculture et leur personnel enseignant dans sa très majeure partie, constitue un personnel d'élite, généralement très averti des conditions spéciales de la vie agricole, ayant gardé la foi et l'âme paysanne et l'amour du métier et de la terre, dont ils sont issus.

On s'est par ailleurs préoccupé de donner à l'école primaire rurale, qui elle, dépend du Ministère de l'Éducation Nationale, un commencement d'enseignement agricole et surtout une propagande destinée à enraciner l'exode rural en développant l'amour de la terre.

Nous n'avons pas à nous étendre sur les causes profondes qui font que, dans 99 cas sur 100, c'est au contraire une propagande inverse qui est faite par des instituteurs acquis à des idées totalement anti-paysannes, tendant à grand renfort d'idéologies fausses à pousser plutôt les meilleurs sujets vers les villes où ils viendront augmenter le nombre des déracinés d'autant plus aigris qu'ils se croient plus supérieurs et plus savants.

On a donc dans les écoles normales des villes, préparé pour les instituteurs des cours théoriques qui sont sanctionnés par des brevets spéciaux agricoles du premier et du second degré.

Les titulaires de cette peau d'âne dont le bagage technique est généralement inférieur à celui d'un élève de nos fermes-écoles, semblent appuyer

actuellement les vues ambitieuses de certains hauts fonctionnaires et de politiciens pour que l'enseignement agricole passe sous la coupe de l'Enseignement technique, c'est-à-dire du Ministère de l'Éducation Nationale.

D'admirables projets sont lancés comme ballons d'essais, avec lesquels on espère enfin coiffer et couler dans le moule primaire et citadin, la paysannerie future.

Il semble à certains de ces spécialistes (1) que l'enseignement agricole actuel que nous serions presque prêts à déclarer professionnel puisqu'il dépend de l'Agriculture, est à certain point de vue retardataire, insuffisamment tendu vers une rationalisation et des formules de progrès qui n'ont pour eux que le but caché de transformer nos petits paysans propriétaires en moujik de Kolkoze et en équipe d'esclaves chargés de produire à bon compte la nourriture des prolétaires d'élite auxquels certains s'assimilent.

Nous disons certains, car vous pensez bien qu'il y a à la même allure, des exceptions encore assez nombreuses et nous connaissons suffisamment d'instituteurs ruraux dont la foi française et le bon sens sont intacts et qui, comprenant la grandeur de leur tâche et de leur rôle, courent chaque jour avec fruit pour le plus grand bien des jeunes esprits qui leur sont confiés.

Mais on me dit de partout qu'ils devraient de plus en plus rares et de ce fait je crains casse-cou et invite les paysans de France, non seulement à s'élever contre toute prétention de l'école primaire ou de l'enseignement soit technique, à absorber l'enseignement agricole qui doit rester farouchement en dehors de tout ce qui n'est pas lui-même et rien que lui-même. Il convient donc que l'opinion soit alertée sur des projets invraisemblables et extrêmement dangereux.

Pour terminer, nous ajouterons que la paysannerie devrait de son côté exiger que le Ministère de l'Éducation Nationale soit désaisi des écoles purement rurales et que l'on choisisse comme maîtres dans ces écoles des instituteurs agricoles formés dans nos Ecoles régionales d'Agriculture, restées au contact de la terre, ayant l'âme paysanne et capable de refaire une génération paysanne d'élite à laquelle des mesures bien comprises confieront demain en toute propriété une surface de la terre de France, que leur technicité mettrait en valeur d'une manière toute particulière pour le plus grand bien moral, social et économique de la Nation.

AGRICOLE.

LES maraîchers de Lille en grève

M. FROSSARD A REFUSÉ D'ARBITRER LE LITIGE

La grève continue... Aucune solution n'est en vue dans le grave conflit qui oppose, depuis plus de douze jours, les maraîchers et la municipalité de Lille au sujet de l'augmentation des droits de place. Conformément à la législation en vigueur, les grévistes avaient réclamé l'arbitrage et se déclarent prêts à s'incliner devant une sentence rendue par le président du Conseil. Contre toute attente, M. Frossard, ministre d'État, a refusé de résoudre ce litige par voie d'arbitrage. De son côté, M. Ch. Saint-Venant, maire de Lille, a décliné une délégation de grévistes, affirmant que le mouvement avait un caractère politique.

Or, les protestations des maraîchers s'appuient sur des motifs d'ordre purement et exclusivement professionnel. « Le prix des places, passé brusquement du simple au double, est, disent-ils, trop élevé par rapport au prix de vente de nos produits. Obtenir que cette augmentation soit ramenée à un taux raisonnable, tel est l'unique objet de notre mouvement. Aucun sentiment politique n'inspire nos revendications. La seule politique à laquelle nous ayons le temps de nous intéresser est celle qui consiste à défendre nos droits pour vivre honnêtement de l'exercice de notre métier. D'ailleurs, il suffit d'examiner le nombre actuel des approvisionneurs aux halles et la quantité de produits apportés aux carreaux pour constater que la majorité des maraîchers n'a entrepris ce mouvement de protestation que parce que la nécessité les y oblige ».

LES PRODUCTIONS AGRICOLES QUI DISPARAISSENT

Il nous est arrivé bien des fois de faire allusion aux productions agricoles qui disparaissent et amènent des variations dangereuses dans l'ensemble de notre production agricole. C'est ainsi que, souvent, nous avons signalé la réduction de l'emploi des chevaux dans la région parisienne et de ses conséquences sur la réduction de la production de l'avoine et des fourrages, ainsi que sur l'augmentation des pommes de terre et des légumes.

Or, à maintes reprises, des contradicteurs nous ont affirmé que le fait était inexact.

Il nous paraît intéressant de leur répondre en publiant le renseignement officiel qui suit, provenant des recensements effectués par l'autorité militaire et dont, par conséquent, l'exactitude ne saurait être contestée : « Il y a 40 ans, en cas de mobilisation, la région de Paris pouvait compter sur 187.000 chevaux « civils » bons pour le service. Actuellement, elle ne pourrait en aligner plus de 79.000. »

Diminution en 10 ans : 108.000 !... Voudrait-on réfléchir que, cela représente une diminution de consommation par jour d'environ : 800.000 kilos d'avoine. 1.000.000 de kilos de foin. Soit, en un an : 2.920.000 quintaux d'avoine. 3.650.000 quintaux de foin. Traduirez en hectares, à raison d'un rendement de 20 quintaux d'avoine et de 75 quintaux de foin par hectare, et cela pour la seule région parisienne, environ 146.000 hectares, libérés pour les cultures non limitées et en premier lieu les pommes de terre et légumes.

Un brin de causette



Les « semaines » sont quasiment devenues à la mode — et la mode se fustant à la p'tite semaine. P'tite, rapport qu'elle n'avait pu que 5 jours, au lieu de 7...

En bref, après les « semaines » du combattant, du livre, de la mère, de blanc (ne me passez point la semaine, si j'en passe !), nous venons d'avoir c'te grande semaine de la Bonté ! Grande, rapport qu'elle débordait sur les autres, tant les cours des hommes sont bons et généreux. C'est tel que j'vous le dis.

N'allez point répondre que vous n'en sachiez rien. Vous seriez guère pardonnables de point avoir été de vol' p'tite charité, d'un acte de bonté envers vos voisins, vos amis, vol' belle-mère, ou simplement vol' prochain. Et perçoi point aussi envers les animaux, nos frères inférieurs ? Sommes-nous pas entrés en Carême, dans les semaines de pénitence, de charité et de méditations...

La Semaine de Bonté avait soulagé ben des misères, cachées et apparentes. Elle avait aussi contribué à changer les bonhommes, qui finiraient têtus par s'embrasser, au lieu de se boulotter tout cru. — Qu'il en cru ?

C'est ainsi que je v'ons de recevoir une p'tite note confidentielle du Père Septeur, disant en substance : « En raison de la semaine de la Bonté, le Gouvernement me prie de vous aviser qu'il ne percevra aucun impôt cette année. Il a même décidé de vous verser une petite ristourne, sur les sommes perçues l'an dernier. »

Ca n'étant qu'un geste, l'ombre d'une charité, le signe prochain de la reprise des affaires. Mais c'était point tout ! Les journaux de grande information, qui venant de diminuer leurs tarifs (par esprit de générosité envers leurs lecteurs) sont quasiment pleins de bonnes nouvelles. Profitant de la Semaine de Bonté, les gouvernements de Salamanque et de Valence venant de signer une armistice, mettant fin définitivement à ces horribles tueries d'Espagne. Les Russes en sont restés choqués... Y leur manquera pu que de trouver une entente franco-russe !

La Chine, pays du sourire et des jolies mousmées, pouvait point rester sourde à ces appels de bonté ! Pourquoi continuer à se battre entre jaunes, à se faire hara-kiri, quand c'est qui avant d'autres genres de sports et d'occupations que la guerre. Elle venant donc de signer un traité de Paix avec le Japon et c'est dans les feux de joie qu'en a célébré l'entente des « Fils du Soleil ».

Les Anglais, du coup, se sont jetés dans les bras de l'Italie et les Nazis dans les bras de l'Autriche. Le Fureur Hitler, la main sur l'œuf, avant juré que jamais n'avait voulu faire de mal à personne — et qu'une fois qu'on lui aura donné ses colonies il sera camarade avec tout le monde.

Quant à les armements de tout les pays, en fin de compte, c'était une vaste rigolade, une trouvaille pour faire tourner les usines, embaucher la main-d'œuvre. Ces canons, ces tanks, ces avions, ne seront employés qu'à des œuvres pacifistes, des espérances scientifiques ou des ballades sentimentales...

Quand j'vous disais que le cœur des hommes était généreux ! Une semaine de Bonté aura suffi pour lui donner l'amour de la Paix.

maître jannot

En deuxième page :

LA PAGE FRUITIÈRE

écrite pour nos lecteurs

Concours des Vins et Eaux-de-Vie

de la Loire-Inférieure le Mercredi 13 Avril, à la Foire de Nantes

Nous organisons, cette année, à la Foire de Nantes, le Mercredi 13 Avril, différents Concours de Vins et Eaux-de-Vie, ouverts à tous les Viticulteurs de la Loire-Inférieure et Communes limitrophes. Concours gratuits ne comportant aucun droit d'inscription. Que chacun veuille bien se conformer aux prescriptions ci-dessous :

Concours des Vins de l'année

Ce Concours comprendra plusieurs sections et les concurrents devront nous préciser la, ou les sections dans lesquelles ils désirent concourir :

MUSCADET
GROS PLANT
PINOTS ET VINS ROUGES DE LA LOIRE
HYBRIDES

Récolte de 1937 seulement

Chaque concurrent devra fournir deux bouteilles, pour chacune des catégories. Chaque bouteille devra porter une étiquette collée, mentionnant le nom, l'adresse du propriétaire et le cépage.

Concours des Eaux-de-Vie

Le Concours des EAUX-DE-VIE sera divisé en Eaux-de-Vie de Vin, de Marc et de Cidre, eaux-de-vie vieilles et de la dernière récolte, à raison d'un petit flacon-échantillon par catégorie.

Dispositions Générales

Ces Concours sont ouverts seulement aux Vignerons-récoltants. Les viticulteurs devront faire parvenir leurs bouteilles, ainsi étiquetées à l'adresse du Directeur de la Foire Commerciale, CHAMP DE MARS, A NANTES, en spécifiant : « Concours des Vins ».

Nous indiquerons ultérieurement la date pour l'envoi des bouteilles. Les exposants d'une même commune ont tout intérêt à grouper leurs envois.

SE FAIRE INSCRIRE, avant le vendredi 5 avril, délai de rigueur, à M. R. FAIVRE, secrétaire de la C.G.V.C.O., 3, place Petite Hollande, Nantes.

Des médailles ou diplômes seront décernés aux lauréats. Nul doute que ces Concours de 1938 ne remportent encore un gros succès et viennent récompenser nos meilleurs vignerons.

Concours du meilleur Cidre

de la Loire-Inférieure le Mercredi 13 Avril, à la Foire de Nantes

Ce Concours aura lieu le mercredi 13 avril, à la Foire de Nantes, dans la matinée, à côté de notre Concours des Vins.

Il n'y a aucun droit d'inscription pour y participer. Seuls les cidres et poirés de la dernière récolte seront admis.

Comme pour le Concours des Vins, les concurrents devront envoyer deux bouteilles (ou litres) étiquetées, avec leur nom et adresse, directement à la Foire de Nantes, place du Champ-de-Mars, « Concours des Cidres », à une date que nous indiquerons.

Prière de se faire inscrire dès maintenant à M. R. FAIVRE, Syndicat des Agriculteurs, 3, Place Petite Hollande, Nantes.

AUX ELEVEURS

Une heureuse innovation à la Foire de Nantes

Nous avons annoncé à nos lecteurs, que par suite de l'épidémie de Fièvre aphteuse qui sévit dans toute la France, le Concours des Bovins de la Société d'Agriculture ne pourrait avoir lieu, cette année, à la Foire de Nantes.

Plusieurs éleveurs nous ont suggéré, qu'un grand panneau, indiquant les élevages sélectionnés de notre département, pourrait être mis à la Foire Commerciale à la disposition des éleveurs qui en feraient la demande.

Tous ceux qui s'intéressent aux bovins de race pure pourront, sur ce tableau, trouver les adresses des propriétaires, le nom ou le pedigree des animaux à vendre, dans nos trois races réputées : nantaise, normande et maine-anjou.

L'Administration de la Foire, acceptant immédiatement cette suggestion, a décidé de mettre un vaste emplacement, le long de la grande tribune, à la disposition des intéressés. Les frais de confection des pancartes, seuls, seront à la charge des Éleveurs.

Prière de se faire inscrire dès maintenant à M. Pierre Lefebvre, secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture, 12, rue de Strasbourg, à Nantes.

Les Allocations Familiales Agricoles

La Société des Agriculteurs de France a récemment pris l'initiative de réunir une Commission chargée d'élaborer un projet d'extension des allocations familiales à tous les exploitants. Cette Commission, présidée par M. le Sénateur Cournaud, vice-président de la Société, et à laquelle collaborent les représentants des grandes organisations syndicales et mutualistes agricoles (Union Nationale des Syndicats agricoles, Office Central de la Mutualité agricole, Fédération Nationale des caisses agricoles d'allocations familiales, Association Centrale des Employeurs agricoles) a

tenu le 24 février, sa troisième réunion, au cours de laquelle elle a entendu une très intéressante communication de M. le Sénateur Pernot. Après discussion, la Commission a reconnu, à l'unanimité, que toute formule d'extension devait nécessairement reposer sur les principes généraux suivants :

1. Versement des allocations à tous les agriculteurs.
2. Unité du régime agricole.
3. Gestion professionnelle.

La Commission a décidé de poursuivre activement ses travaux dans les jours qui suivent.

Le Code du travail autrefois

Rendons à César... C'est un roi de France, qui en 1250, publiait un « Livre des métiers » qu'on peut considérer comme le premier essai de statut corporatif des travailleurs. Trente ans après, l'affiliation corporative était obligatoire. A l'intérieur de chaque groupement, les ouvriers se divisaient en apprentis, compagnons et maîtres. Les apprentis payaient leur période d'initiation et étaient tenus par des contrats à certaines obligations, dont le fameux « tour de France », après lequel seulement ils pouvaient devenir compagnons. Le compagnon, pour accéder à la maîtrise, devait réaliser un « chef-d'œuvre » dans sa branche : ciselure, menuiserie, ferronnerie, bijouterie, etc.

Des salaires minima étaient assurés à chaque catégorie, mais par contre, les apprentis et compagnons ne jouissaient d'aucune liberté et par ailleurs la tyrannie des maîtres s'aggravait avec les années, jusqu'au jour où, à l'occasion de graves conflits suscités par le refus des anciens de dévaler leurs « secrets » à leurs cadets, les États-Généraux de 1614 réclamèrent la liberté des métiers. Vainement d'ailleurs.

En 1776, le ministre Turgot tentait de dissoudre les corporations, mais n'y réussissant pas. Ce n'est que quinze ans après, le 17 mars 1791, que la Constituante, reprenant le projet Turgot, proclamait la liberté pour toutes personnes de faire tel négoce ou d'exercer telle profession qu'elle jugerait bon ». Toute tentative de constitution de groupement professionnel était punie.

Mais la découverte de la vapeur allait révolutionner les conditions du travail en créant les usines et en accroissant dans de formidables proportions la production industrielle. A cette époque, l'ouvrier travaillait quatorze heures par jour, et il faut lire la loi, en 1841, pour interdire l'emploi des enfants de moins de huit ans. C'est le début de la réaction contre le libéralisme économique, réaction dirigée, de la révolution de 1848 à la guerre de 1870, par les chefs socialistes Louis Blanc et Fourier. On se décide, par exemple, à limiter à quatre heures la durée de la journée de travail dans les usines, à lutter contre le chômage, à instituer la Caisse des retraites pour la vieillesse. Plus tard encore, en 1874, on réglemente le travail de nuit, le travail dans les mines, le repos hebdomadaire, le contrôle des Inspecteurs du Travail. Quatre ans après, les syndicats ouvriers sont légalement reconnus.

En 1892, un premier essai d'institution de la conciliation et de l'arbitrage est fait ; et en 1898, est publiée la loi sur les accidents du travail. Les réformes, dès lors, se précipitent : 1901, le Code du Travail ; 1906, le repos hebdomadaire obligatoire ; 1915, les salaires minima ; 1917, la semaine de cinquante heures ; 1919, la journée de huit heures ; 1928, les Assurances Sociales ; 1932, les accords Matignon.

1935 : les projets Chautemps consacreront-ils définitivement le statut du travailleur français ?...

P. HARDUIN.

La récolte de vin en Algérie

La récolte de vin au cours de la campagne 1937 s'est élevée pour l'Algérie à un total de 15.414.632 hectolitres, dont 8 millions 922.255 hectolitres pour le département d'Alger, 5 millions 308.000 hectolitres pour le département d'Oran et 1.184.277 pour celui de Constantine.

Au cours des huit dernières années, la récolte s'est traduite par les chiffres suivants :

En 1930	13.581.385	hectol.
— 1931	15.053.462	—
— 1932	18.314.892	—
— 1933	16.730.956	—
— 1934	22.042.763	—
— 1935	15.710.047	—
— 1936	11.525.828	—
— 1937	15.414.632	—

La récolte de cette année, compte tenu des mesures intervenues pour assainir le marché du vin, peut donc être considérée comme normale l'échec de l'inférieure, toutefois, à la moyenne qu'on peut désormais attendre du vignoble algérien.

LA PAGE FRUITIÈRE

UN BON ARBRE FRUITIER
pour répandre dans nos régions

L'AMANDIER

L'amandier est un arbre des pays chauds d'Asie Mineure. Ce qui pourrait nous en empêcher de le cultiver, c'est qu'il vient bien plutôt dans la température de nos pays que dans la température du sud de l'Angleterre, dans le midi de la Suède et du Danemark et là il fleurit au début de juin. Dans le midi de notre pays on le cultive souvent dans les vignes, comme le pêcher. Il est très utile pour garnir les terrains accidentés et en pente, les terres pauvres.

Bien entendu en terres peu profondes, sur les coteaux rocheux, il reste un arbrisseau, mais dans les vallées fertiles, par contre, il peut atteindre 10 m. de haut. Il a toujours un aspect torré, il se tient penché droit. Il donne un bon bois d'ébénisterie, de marqueterie et de tournage. L'arbre venant d'un semis fait sur place et n'ayant pas été dérangé, donne un fort pivot plongeant dans le sol. Ce pivot donne des racines secondaires moins développées. L'arbre travaillé en pépinière a en son pivot pincé jeune, ce qui lui fait beaucoup plus ramifier les racines, il en a alors 4 à 5 assez grosses, mais qui ne piquent plus dans le sol. En culture de verger, on espace les amandiers de 8 à 10 mètres entre eux.

L'époque de la floraison de cet arbre dans nos pays est des plus précoces. En principe, les races à floraison tardive sont à préconiser pour nos pays de langue d'oïl. A l'âge de 80 ans l'arbre atteint son développement maximum.

Il y a trois catégories d'amandiers. Les tendres, les 1/2 dures, les dures. On a remarqué que les races dures supportent mieux l'altitude que les autres. Il faut planter cet arbre de très bonne heure, étant donné la précocité de sa floraison.

La race pointue est assez tardive, craint moins, de ce fait, les effets des gels précoces. Ce fruit est très cultivé dans la province du Rouergue, qui forme l'actuel département d'Aveyron. Les sols légers, pierreux, perméables, lui conviennent. Un bon sol fertile à sous-sol perméable est pour cet arbre idéal. En terrain calcaire, si on voit des coquilles d'herbe pousser plus dru, c'est là où il faut planter l'amandier, cela indique des veines de bonne terre. En terrain rocheux, crevassés, ses racines se glissent dans les fentes et crevasses des rocs.

Pour faire des semis, pour obtenir de futurs porte-greffes, on sème de préférence des amandes amères, car les rongeuses et font de bons sujets. Il est très utile de les stratifier au préalable dans des couches de sable frais. Dans la 2^e quinzaine de mars, l'amande de la graine est de 6 mois. Un semis de 5 kilos d'amandes donne environ 1.000 plants.

En sols secs, on fera bien de semer l'amandier sur place, car il donnera un solide pivot non dérangé et il sera beaucoup plus résistant. Autrement, toujours pincer le pivot au repiquage, on pépinière pour pouvoir obtenir un arrachage plus facile en pépinière.

Pour la greffe, on peut écussonner en Avril, en greffe en fûte avec un sujet bien en sève au printemps. En pépinière de haute tige d'amandier, garder 0,70 entre les rangs et 0,50 sur la ligne.

On voit que la culture de cet arbre, fort joliment au printemps, ne présente aucune difficulté.

Je termine en donnant une liste de très bonnes variétés méridionales, prises dans les 3 catégories citées plus haut.

VARIETES TENDRES

Princesse syn. Amende de Provence.
Pommes syn. Dame pointue.
Franche syn. Ronde ou Dame ronde.

VARIETES 1/2 DURES

Ronde ou grosse canette.
Noisette ou petite canette.

VARIETES DURES

Languedocque (sic).
Mourenque.
Vervale.
Ordinaire.
Dure rouge.

En résumé, plantons donc au moins quelques pieds de ces jolis arbres si décoratifs au printemps et dont les fruits fourniront en vert ou en sec, un excellent dessert. Dans nos régions, choisissons lui des coins de jardin bien exposés. Ce bel arbre est sans contredit le messager du printemps.

G. DURIVAUULT,
Ingénieur Horticole.

Lors de vos semis prochains
Songez aux Engrais St-Gobain

Comment obtenir de beaux fruits

En janvier dernier, nous avons eu l'occasion de visiter, avec notre camarade Dizié, ingénieur agronome, directeur du bureau d'Etudes sur les Engrais, la région de Clermont-Ferrand. Nous avons particulièrement remarqué l'effort considérable réalisé depuis quelques années pour la restauration des vergers d'un grand nombre de départements, en vue de leur développement. Pour certains vergers, complètement délaissés depuis de longues années, c'est presque le terme de « résurrection » qui conviendrait, comme nous avons pu le constater au verger de la femme expérimentale du Centre de recherches agronomes du Massif Central dirigé, avec beaucoup de compétence, par M. Schab.

Evidemment, les conditions climatiques ne sont pas les mêmes en Auvergne qu'en Anjou et régions limitrophes, les hivers en particulier sont plus froids et surtout beaucoup plus secs, l'air est bien moins saturé d'humidité au printemps, de sorte que, même dans les vergers anciens et non traités, il n'y a ni sur le tronc, ni sur les branches des arbres, cette mousse épaisse et abondante qui enveloppe véritablement chez nous toute la charpente des pommiers qui ne reçoit aucun soin. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, les parasites de pulluler sous l'écorce, ce qui nécessite des traitements d'hiver comme partout. De même la fumure qui a été soigneusement étudiée au Centre de recherches de Clermont-Ferrand, correspond à des besoins du pommier qui sont sensiblement les mêmes chez nous.

C'est pourquoi nous croyons que les arboriculteurs de nos régions de l'Ouest pourront utilement s'inspirer des conseils judicieux que donnent, en collaboration, MM. Schab et Dizié, aux arboriculteurs du Massif Central. Nous les résumons ci-dessous :

« Nous considérons qu'il est tout d'abord indispensable de mettre en relief la nécessité d'une alimentation rationnelle.

« Bien peu de producteurs en connaissent l'importance; aussi, sont-ils souvent surpris qu'une assez « belle floraison succède une médiocre « récolte ».

LA FLORAIISON NE SUFFIT PAS

« En année de très forte floraison, les meilleures conditions se trouvent réunies pour la mise à fruit. Les diverses causes qui influent sur la

fertilité de l'arbre n'apparaissent pas, ces années-là, avec leur importance capitale. Une proportion de 1 % de fleurs nouées suffit, en effet, pour assurer une production de fruits satisfaisante ».

« Par contre, en année de faible floraison, ou, ce qui revient au même, de conditions défavorables à la fécondation (basse température, pluie persistante ou soleil intense), il faut que tous les facteurs qui ont une influence favorable sur la fructification, agissent au maximum afin d'assurer la nouaison du plus grand nombre possible de fleurs ».

« La proportion de 1 % de fleurs fertiles ne suffit plus, une nouaison de 10 à 30 % des fleurs devient nécessaire ».

« Une fertilité aussi élevée ne peut être obtenue que : par un équilibre nutritif absolument parfait et une pollinisation accrue par tous les moyens dont nous disposons.

« L'équilibre nutritif n'est réalisé que lorsque l'alternance des bonnes et des mauvaises récoltes a disparu ».

« Exception faite des cas dus aux gels printaniers, l'alternance résulte toujours de l'absence de réserves nutritives dans l'arbre et d'un mauvais apportement des pousses de l'année précédente ».

« Cette bonne nutrition dépend de la taille, de la fumure, des irrigations ».

LA TAILLE

« Une taille judicieuse demande, certes, beaucoup de temps, au moins au début; aussi trop de producteurs sont-ils enclins — surtout pour les arbres âgés — à réduire cette opération à quelques élagages plus ou moins sommaires.

« On s'explique mal que les mêmes producteurs, qui ne souffrent aucune négligence dans la taille de leurs vignes, n'aient pas le même souci de leurs arbres. Cependant, pour l'arbre comme pour la vigne, le but de la taille est identique :

« a) assurer la régularité de la nutrition;

« b) éviter l'épuisement du sujet par le développement exagéré des bois stériles;

« c) orienter la sève vers une production équilibrée de boutons à fruits et d'yeux à bois ».

« Sans taille, il n'est d'abord pas possible d'obtenir d'un arbre jeune une mise à fruit précoce et annuellement régulière ».

« Ensuite, sur l'arbre adulte non taillé, les fruits ne se forment qu'à l'extrémité des branches, d'où le vent les fait fréquemment tomber avant maturité. L'intérieur de la charpente s'étiole faute d'air et de lumière ».

« Les extrémités des branches les plus fructifères meurent souvent faute de nourriture, à la fois à cause de leur éloignement et du détournement de la sève par les branches de tête.

« Il faut ajouter aux inconvénients de l'absence de taille la rupture des branches sous la charge et un gaspillage des produits pour les traitements de protection ».

« Trop de producteurs croient utile de laisser pousser librement les jeunes arbres pendant une ou plusieurs années, afin qu'ils se mettent à fruit ».

« Il en résulte toujours des arbres mal formés, des branches de charpente grêles, mal orientées et se dénudant à la base ».

« Pour éviter ces inconvénients, les tailles d'été et d'hiver sont l'une et l'autre indispensables; complétées par une fumure correcte, elles permettent d'obtenir une mise à fruit précoce, sans compromettre l'avenir de l'arbre ».

LA FUMURE

« La taille permettant de répartir légalement la sève entre le bois et le fruit, il appartient à la fumure d'assurer :

« Le bon apportement des bois pour éviter l'alternance;

« La production des fleurs pour éviter la chute après nouaison;

« La production des fruits de bonne qualité marchande, ni trop petits, ni trop gros, les fruits moyens étant actuellement les plus demandés ».

« La fumure doit apporter les éléments fondamentaux exportés par le fruit, soit : l'acide phosphorique, la potasse et l'azote.

« Ces éléments doivent être fournis sous la forme la plus assimilable : l'Application des engrais. — L'acide phosphorique sera apporté sous forme de superphosphate ou de phosphate bicalcique en hiver ».

« Les scories seront réservées aux sols franchement acides ».

« La potasse sera apportée aussi en hiver, par le sulfate de potassium et surtout par le sulfate de potasse. Les observations recueillies en Angleterre montrent que le sulfate est, en général, préférable ».

« L'azote sera donné de préférence sous forme de nitrate, afin d'être d'une assimilation certaine ».

« Voici une bonne formule de fumure pour pré-verger :

« Sulfate de potasse (hiver), 450 k.; superphosphate ou scories (hiver), 500 k.; ou phosphate bicalcique (hiver), 200 k.; nitrate de soude (fin hiver), 250 k.; nitrate de soude (fin hiver), 250 k. ».

« Insistons immédiatement sur le fait que la fumure ne doit pas être négligée, ni réduite, même si la récolte de fruits est peu abondante ».

« L'absence éventuelle (pour cause de gels, grêle, etc.) de fruits sur les arbres bien fumés sera, grâce à la taille en vert, compensée par une production de boutons à fruits plus généreuse pour l'année suivante ».

« Au contraire, une restriction de fumure fait courir le risque d'une production aussi défective l'année suivante (par apportement tardif des bois, etc.) ».

EPANDAGE DES ENGRAIS. — Les engrais ne doivent pas être concentrés autour du tronc. Il faut les répandre uniformément sur toute la surface couverte par les branches et même déborder d'un mètre.

L'EAU

« L'excès d'eau ou l'insuffisance d'eau ont les mêmes conséquences : chute des fruits, jaunissement des pousses ».

« L'écoulement de l'eau doit être maintenu constamment dans le sol un certain degré d'humidité, la fréquence et l'importance des irrigations dépendant, avant tout, de la fraîcheur naturelle du terrain ».

« Une eau trop abondante lave la terre et l'appauvrit; elle colmate les interstices du sol qui devient asphyxiant pour les racines et pour les bactéries utiles (arrêt de la nitrification).

« Au contraire, des irrigations judicieuses et mesurées éviteront la chute des fruits de juin-juillet, et assureront le grossissement régulier des fruits jusqu'à un certain stade ».

« Enfin, un dernier avantage des irrigations est de retarder sensiblement la maturité pour les variétés d'hiver ».

En ce qui concerne la fumure phospho-potassique, elle peut être faite dans de bonnes conditions dans notre région jusqu'au milieu du mois de mars, mais nous conseillons aux arboriculteurs de l'appliquer le plus tôt possible afin que les pluies de la fin de l'hiver diffusent suffisamment les engrais dans le sol pour qu'ils soient à la portée des jeunes racines dès le départ de la végétation.

J. VALENTIN,
Ingénieur Agronome.

A MENTON

Les fêtes du Citron et de l'Orange, glorifiant la principale production du pays, se déroulent à Menton. Voici un joli parterre de citron et d'orange.

EBRANCHEUR, COUPE-SOUCHES

Véritable Nogent garanti

Prix : 60 francs

Remise : à nos adhérents

En vente : à nos Bureaux

RONCES — FILE DE FER

GRILLAGES — CHAINES A VEAUX

CHAINES A VEAUX

Nous consulter au Syndicat

Choisissons de bonnes variétés DE CERISES pour nos vergers

Parmi les bonnes variétés de cerises, nous en avons de très indiquées pour l'exportation, d'autres qui seront appréciées des amateurs. Ayant été admis à consulter les notes d'un pomologue qui fut un de nos grands exportateurs de fruits dans la grande expérience en la matière sera fort utile, j'en fais profiter les lecteurs de ce journal, et remercie ici M. J. Bordron mon ami.

Il cite quatre bonnes variétés pour l'exportation, puis d'autres pour les marchés, les amateurs de beaux et bons fruits.

Je ferai suivre le nom de la plupart des fruits d'une courte description, car s'étendre sur trop de détails dépasserait le cadre de cet article.

VARIETES POUR L'EXPORTATION

Bigarreau Moreau. — Var. prime : fin mai, faite en grand dans la région du Rhône, fruit gros ou très gros, rouge foncé, jus un peu rouge clair, très bon.

Bigarreau Gaboriau. — Fruit par 3 Gros, peau rouge pourpre, chair rouge brunâtre, 1^{re} qualité : fin mai. Gaboriau était pépiniériste à Oullins, près de Lyon.

Bigarreau Reverchon. — Var. plus tardive. Fruits par 2 gros, peau rouge vif, violacée, chair très ferme, 1^{re} qualité. Fin juin.

Reine Hortense. — Fruits isolés, très gros, ovoïdes, peau rouge clair, chair jaunâtre, 1^{re} qualité : Début de juillet.

Les amateurs pourront faire la cerise : Griotte Doua Maria, la cerise Précoce de la Marche, le Bigarreau Jaboulay, décrit plus haut.

L'Anglaise Hative, (syn. : Royale Hative, May Duke, fruits gros, gros, peau rouge foncé, chair rouge grenat, 1^{re} qualité : Fin juin.

Il y a aussi des cerises de Pays blancs, dites en Angleterre « La Rose ». Citons encore le Napoléon, à fruits par 2, très gros, peau rose, chair blanchâtre 1^{re} qualité, 1^{re} quinzaine de juillet, le meilleur des bigarreaux, le plus sucré, il a cependant deux défauts qu'il est nécessaire de signaler ici pour en éviter le planteur : il « fend » en période de pluies, et il prend facilement le ver.

Mentionnons, l'Oullins, le Court Pion.

La var. Reverchon, plus haut citée, mûrit en fin juin et même début de juillet, ce qui est une époque intéressante. Cette var. fut introduite d'Italie par Paul Reverchon de Lyon.

L'Impératrice Eugénie, fruit gros, arrondi, peau carminée foncée, chair blanc jaunâtre, 1^{re} qualité : fin mai-juin.

La Reine Hortense (dédiée à celle qui fut la Reine de Hollande, et fille de Joséphine, cette grande protectrice de l'Horticulture, si méconnue), var. à fruits isolés très gros, ovoïdes, peau rouge clair, chair jaunâtre, 1^{re} qualité, début juillet.

Bigarreau de Walpurgis, syn. : Dur noir de St Walpurgis, fruit gros, corail, épiderme ferme, qui passe au pourpre vif au rouge noirâtre. Chair pourpre vif, ferme, à jus coloré, à saveur sucrée, acidulée, vineuse et parfumée, de bonne qualité : fin juin, début juillet.

Plaisirs de Neige en Auvergne (SAISON 1937-1938)

En quelques heures... au départ de Nantes, vous serez sur les champs de neige de la Bourboule et du Mont-Dore, grâce aux améliorations apportées au service des trains.

Vous bénéficierez des commodités suivantes :

Les samedis et veilles de fêtes, du 15 décembre au 17 avril (3^e classe entre Montluçon et Le Mont-Dore), Nantes, départ 2 h. 10, Le Bourboule, arr. 8 h. 55, Le Mont-Dore arr. 9 h. 07.

Les dimanches et jours de fêtes, du 15 décembre au 18 avril (3^e classe entre Le Mont-Dore et Bourges), Le Mont-Dore, départ 17 h. 50, Le Bourboule, départ 18 h. Nantes, arr. 6 h. 01.

Les voyageurs munis de billets de sports d'hiver pourront emprunter ces trains sans supplément de prix.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploitation : pour le traitement des arbres fruitiers, la destruction des mauvaises herbes dans les blés, la lutte contre le doryphore, le traitement de la vigne, la désinfection des étables, écuries, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.

Le pulvérisateur « Fructidor » à 110 litres 1.800 fr.

Avec roues sur pneus 1.500 fr.

Petite pompe, pression 8 kilos, pour amateurs, jardiniers, petites exploitations, sur bague de 50 litres, 5 m. tuyau, lance complète : 605 fr.

Avec une roue fer 500 fr.

Avec deux roues pneus 950 fr.

Nouvel appareil à traction (cheval) contenance 200 litres : 1.850 francs.

Prix départ usine et Remise à nos Adhérents. Autres modèles. Nous consulter.

CE JOURNAL NE VOUS COUTERA RIEN...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants qui accordent une remise à nos adhérents. UNE SEULE EMPLETTTE (chasseurs, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc., etc.) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 15 FRANCS DE COTISATION SYNDICALE.

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement d'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire de votre adhésion.

Un Fléau National

La Mouche des Fruits

Depuis quelques années, les plantations de pêchers de la vallée du Rhône et du Midi de la France sont envahies progressivement par la mouche de la Méditerranée (Ceratitis capitata). L'invasion de cet insecte tend à devenir un véritable fléau pour toutes les cultures fruitières du Sud-Ouest et du Midi. La culture des pêches tardives, c'est-à-dire des pêches mûrissant à partir du mois d'août, va devenir complètement impossible si des mesures énergiques ne sont pas prises pour enrayer la marche envahissante de cet insecte.

Jusqu'à ces dernières années, seuls les pays chauds avaient souffert véritablement des dégâts causés par cette mouche. A la suite des hiverns particulièrement doux des années 1923-1924-1925 la mouche de la Méditerranée a étendu ses ravages jusqu'au nord de Lyon et actuellement toute la vallée du Rhône est contaminée.

Cette mouche introduit ses œufs dans les fruits à l'aide d'une tarière très fine et très aiguë. Il peut y avoir de 1 à 40 œufs par ponte. Les vers ou asticots se nourrissent de la pulpe du fruit qu'ils abandonnent à la fin de leur évolution pour se nymphosier dans le sol. Généralement, sous notre climat, il y a deux générations annuelles, mais, dans les années très chaudes, comme 1937, il peut y avoir de trois à cinq générations successives au cours des mois d'août et septembre ; c'est alors un envahissement complet de nos vergers. Les fruits atteints, et ils le sont parfois dans la proportion de 80 %, sont impropres à la consommation et complètement perdus. Le pire c'est que la mouche des fruits ne s'attaque pas seulement aux pêches, on trouve des vers de ceratites dans les poires, les pommes, les kakis, et surtout dans les oranges et mandarines.

Jusqu'à présent les moyens de lutte sont peu répandus dans notre région. En Italie, en Espagne, en Algérie, où la mouche cause depuis de nombreuses années des dégâts considérables, au point qu'en Algérie on ne peut plus récolter des pêches salines qu'en effectuant l'ensilage de tous les fruits, on lutte efficacement d'abord par le ramassage et la destruction des fruits atteints, et ensuite par l'emploi des pièges gobe-mouches, de format spécial, contenant un des appâts suivants :

1^{er} Vinaigre, 2 litres, eaux 75 litres ; 2^{es} Bières 6 litres, vinaigre 10 litres, eau 84 litres.

3^{es} Alcali volatil ou ammoniacale 10 litres, 1 litre pour 25 litres d'eau ; 4^{es} Son à 7 kilos, eaux 100 litres.

En ce qui concerne la dernière formule, on laisse fermenter pendant un ou deux jours. Il faut compter environ 20 litres de liquide pour 100 appareils. Il faut au moins deux pièges par arbre et il faut les placer au maximum à 1 mètre 50 du sol. Les pièges se placent en mai-juin et restent en place jusqu'en octobre.

Ces pièges capturent en même temps guêpes, frelons et mouches vulgaires. On renouvelle l'appât deux fois par semaine, ce qui constitue le principal inconvénient pratique de la méthode. Enfin, il faut signaler que les résultats ne sont vraiment efficaces que quand l'emploi des gobe-mouches est généralisé, condition actuellement difficile à obtenir dans la pratique.

Pourrait-on en France appliquer une loi rendant obligatoire l'emploi de pièges gobe-mouches sur tous les arbres fruitiers ? Nous nous permettons d'en douter, car nous savons par expérience comment est « inappliquée » la loi sur l'échenillage, loi cependant si utile, loi qui préserverait nos arbres de l'invasion de multiples chenilles.

On nous dit bien qu'il suffirait d'un hiver froid (gelées persistantes de -6 à -7 pendant quelque temps) pour détruire les nymphes de la mouche qui hivernent dans le sol. Nous voulons bien l'espérer, mais nous considérons que c'est une solution paresseuse, de compter sur le temps pour détruire un ennemi.

Nous avons la certitude que la contamination de nos vergers se fait par l'importation des oranges et mandarines d'Espagne, d'Italie, d'Algérie. Cette année les oranges et les mandarines de ces provenances, qui sont en vente actuellement sur les marchés régionaux et parisiens, sont contaminées dans la proportion de 50 %. Les fruits vireux sont jetés aux poubelles et vont servir de semences de ceratites pour nos fruits français à la saison prochaine. La preuve est faite, elle est indiscutable, que nos vergers sont contaminés par ces importations. Dans la région de Perpignan, qui est la plus touchée, on a constaté que les vergers les plus atteints se trouvaient près des ports où les oranges d'Espagne arrivent en vrac dans les balancelles. Au déchargement de ces bateaux, les oranges vireuses sont jetées aux poubelles, qui sont par la suite répandues dans les champs, c'est le plus sûr moyen de contamination.

Dans notre vallée du Rhône les oranges et les mandarines vireuses vont également aux poubelles et c'est précisément près des dépôts d'immondices que l'on constate la plus grande contamination de nos fruits.

Il nous paraît donc logique que la première et la plus urgente mesure à prendre, est d'abord d'arrêter les apports constants de semences de la mouche de la Méditerranée en interdisant l'importation des oranges et mandarines d'Espagne en vrac. Ces fruits, qui sont expédiés en France en vrac, par balancelles, par wagon ou par camion, sont toujours des fruits de qualité inférieure, par conséquent plus contaminés. Les oranges et les mandarines espagnoles de première choix sont expédiées en Angleterre, en

Allemagne, etc., en caisses soigneusement emballées. En France, nous recevons en vrac les fruits de rebut.

De toute urgence un décret doit interdire l'entrée de ces marchandises et autoriser l'importation des seuls fruits tirés, calibrés et emballés en caisses. C'est le seul moyen de donner une garantie de qualité. En outre, un contrôle phytopathologique serait établi à la frontière, les fruits vireux seraient impropriément refusés.

En ce qui concerne les oranges et mandarines d'Algérie et du Maroc, qui nous arrivent maintenant bien emballées, le contrôle phytopathologique pourrait s'exercer soit au départ à l'embarquement, soit à l'arrivée dans nos ports.

Voilà le véritable remède dont les producteurs de fruits du Sud-Est du Midi de la France demandent l'application aux Pouvoirs Publics, pour les garantir du fléau qui menace d'anéantir leurs cultures. L'administration compétente est renseignée, documentée, sur cette question ; attend-elle, comme POUR LA PIERRE APHTEUSE, que toute la France soit envahie, que des récoltes soient anéanties, pour agir ?

Nous espérons bien que le cri d'alarme des arboriculteurs sera entendu et que des mesures urgentes seront prises pour barrer la route à ce nouveau fléau : la mouche des fruits.

J. BENETRU,

Président du Syndicat des Producteurs, Expéditeurs de Fruits et Primeurs de la Vallée du Rhône, Membre du Comité Interprofessionnel des pommes de terre, des légumes et des fruits.

UN PRÉJUGÉ

On entend encore des cultivateurs formuler cette étrange affirmation : « Tous les légumes au printemps, c'est aussi faux que si l'on disait : « Tous les aliments se valent. » L'eau, le vin, le pain, la viande, la salade, peuvent-ils indifféremment se remplacer ? A ce compte, on se contenterait de l'aliment le meilleur marché : l'eau, et à moins d'être gourmand, on pourrait vivre à bon compte.

L'alimentation n'est malheureusement, ou plutôt heureusement, pas chose aussi simple. Il en est de même du problème de l'emploi des engrais.

Quels sont les besoins de vos terres ? Il leur faut, le plus souvent, tout à la fois : l'acide phosphorique, la potasse et l'azote ; si l'on veut doser facilement la proportion de ces éléments, on peut, par exemple, employer le superphosphate et le Potazote ; ce dernier engrais, association parfaite de la potasse et de l'azote, est le plus connu depuis près de dix ans que son illustre créateur, Georges Claude, a mis au point sa fabrication. Le Potazote, engrais français, dont le tonnage s'accroît d'année en année, est donc le succès extraordinaire d'est d'écarter par personne étrangère à l'agriculture, qui vous donnera des excédents de rendement qui paieront largement l'avance que vous aurez faite en l'achetant.

« Nous considérons qu'il est tout d'abord indispensable de mettre en relief la nécessité d'une alimentation rationnelle.

« Bien peu de producteurs en connaissent l'importance; aussi, sont-ils souvent surpris qu'une assez « belle floraison succède une médiocre « récolte ».

« En année de très forte floraison, les meilleures conditions se trouvent réunies pour la mise à fruit. Les diverses causes qui influent sur la

fertilité de l'arbre n'apparaissent pas, ces années-là, avec leur importance capitale. Une proportion de 1 % de fleurs nouées suffit, en effet, pour assurer une production de fruits satisfaisante ».

« Par contre, en année de faible floraison, ou, ce qui revient au même, de conditions défavorables à la fécondation (basse température, pluie persistante ou soleil intense), il faut que tous les facteurs qui ont une influence favorable sur la fructification, agissent au maximum afin d'assurer la nouaison du plus grand nombre possible de fleurs ».

« La proportion de 1 % de fleurs fertiles ne suffit plus, une nouaison de 10 à 30 % des fleurs devient nécessaire ».

« Une fertilité aussi élevée ne peut être obtenue que : par un équilibre nutritif absolument parfait et une pollinisation accrue par tous les moyens dont nous disposons.

« L'équilibre nutritif n'est réalisé que lorsque l'alternance des bonnes et des mauvaises récoltes a disparu ».

« Exception faite des cas dus aux gels printaniers, l'alternance résulte toujours de l'absence de réserves nutritives dans l'arbre et d'un mauvais apportement des pousses de l'année précédente ».

« Cette bonne nutrition dépend de la taille, de la fumure, des irrigations ».

LA TAILLE

« Une taille judicieuse demande, certes, beaucoup de temps, au moins au début; aussi trop de producteurs sont-ils enclins — surtout pour les arbres âgés — à réduire cette

